



A Monsieur le Président,
aux Dirigeants et éducateurs des équipes U10/11-U12/U13

OBJET : Invitation à nos tournois 2015

Madame, Monsieur,

Le Club Intercommunal Olympique de **COURCHAMP-VIDOURLE** vous invite à participer à ses tournois 2015.

-U10/U11 Niveau 2 et 3 le **Samedi 25 Avril** toute la journée

-U12/U13 Niveau 2 et 3 le **Dimanche 26 Avril** toute la journée

Nous vous proposons de participer au repas prix en commun à hauteur de 70 euros par équipe pour 12 joueurs et 2 Dirigeants.

Vous trouverez sur la page suivante la fiche d'inscription.

Le chèque pour le repas doit accompagner l'inscription.
Le chèque sera encaissé si votre équipe ne se présente pas au tournoi.

Nous ne manquerons pas de vous faire parvenir le règlement complet du tournoi en retour de votre inscription.

Bien entendu, notre club fera son maximum pour présenter une équipe à une manifestation similaire que vous organiserez.

Dans l'attente d'une réponse de votre part qui je l'espère sera positive, je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur l'expression de mes salutations sportives.

le Président, Frédéric
GROS
CLUB INTERCOMMUNAL
OLYMPIQUE COURCHAMP
Tél : 06 15 46 28 52
Mail : cioc@free.fr
Association Loi 1901 : W343008284
RPP : 554 139
Siren : 511 318 366
www.cioc.free.fr



Coupon réponse à retourner **avant le 06 Avril 2015** à

CIO Courchamp-Vidourle

Chez Mademoiselle Vincent-Jurie Caroline

278 Rue de la Rivierette,

34160 Saint Geniès de Mourgues

Samedi 25 Avril 2015 Tournoi U11 de 09h00 à 17h00

Nom du Club :

Responsable :

Adresse mail :

Tél :

U11 (8 + 4), nombre d'équipe(s) engagée(s) :

Pour chaque équipe engagée, **un chèque de 70 €** est demandé pour le repas de vos joueurs et dirigeants.

Les inscriptions seront retenues dans l'ordre d'arrivée des coupons réponses.

Dimanche 26 Avril 2014 Tournoi U13 de 09h00 à 17h00

Nom du Club :

Responsable :

Adresse mail :

Tél :

U13 (8 + 4), nombre d'équipe(s) engagée(s) :

Pour chaque équipe engagée, **un chèque de 70 €** est demandé pour le repas de vos joueurs et dirigeants.

Les inscriptions seront retenues dans l'ordre d'arrivée des coupons réponses.